

► Le terme *campaniste* désignera désormais les praticiens d'un métier : "La conception, la réalisation, l'installation, la restauration, l'entretien des cloches et horlogeries d'édifices."



Photo : A. C.

Il faudra désormais intégrer au vocabulaire professionnel et culturel la dénomination de campaniste conférée à tous les professionnels qui, depuis des siècles, créent et réhabilitent les milliers de cloches et horloges qui ornent et font vivre églises et édifices, dans les plus humbles des villages comme dans les grandes villes.

CAMPANISTE : LA NOUVELLE IDENTITÉ D'UN MÉTIER MILLÉNAIRE

Cet acte fondateur a été voulu comme l'une des premières concrétisations importantes de l'action du Gihec (Groupement des installateurs d'horlogerie d'édifices et d'équipements campanaires), qui a vu le jour en 2001, afin de faire connaître et de défendre les intérêts de cette profession.

Une profession dynamique

Le Gihec rassemble aujourd'hui plus de 80 % de la profession, soit 26 entreprises et environ 300 campanistes. Ceux-ci ont la volonté de mettre en valeur leur métier auprès de tous les acteurs du Patrimoine. De sensibiliser les collectivités locales à la nécessité de le faire entretenir. De faire évoluer leur démarche empreinte d'une tradition millénaire en intégrant les nouvelles technologies, de développer une formation de qualité et les bonnes pratiques. Le Gihec est actuellement présidé par Nicolas Gueury (société Mamias). Alain Macé (société Macé) est vice-président, Jean-Paul Huchez (société Huchez) est le trésorier, et Jacques Burel (société Bodet) est le secrétaire du groupement. Le Gihec est domicilié dans les locaux de la chambre syndicale de l'Horlogerie à Paris. Il regroupe aujourd'hui 26 entreprises, représentant la majorité de la profession et réalisant dans le cadre d'un métier artisanal un chiffre d'affaires de l'ordre de 25 millions d'euros.

Qui sont les campanistes ?

Cette spécialité pointue est un métier complexe, artisanal et culturel, qui fait appel à plusieurs domaines de savoir-faire :

- de charpentier pour l'installation des beffrois et structures bois,
- d'horloger pour les mécanismes,
- de mécanicien pour l'installation des battants et des jougs,

- d'électromécanicien pour les moteurs, les fonctionnements électriques,
- d'électricien pour l'installation électrique,
- d'électronicien pour notamment les systèmes de commandes automatiques programmées,
- de restaurateur de mécaniques anciennes.

Deux chiffres donnent un aperçu du champ de cette activité : rien qu'en France, on compte actuellement plus de 300 000 cloches dont 4 500 cloches classées. De nombreux édifices sont encore à réhabiliter et, dans tous les cas, un suivi régulier, leur maintenance par des professionnels spécialisés, est nécessaire tant pour en préserver la qualité que pour des raisons de sécurité.

Pourquoi le terme de campaniste ?

Les entreprises du secteur se sont rapidement mises d'accord sur ce terme à ne pas confondre avec celui de campanologue qui désigne, lui, le spécialiste de l'étude et de l'histoire des cloches. Ce vocable sera désormais systématiquement utilisé dans la pratique comme dans la communication. Étymologiquement, *campanae* désignait les cloches, à l'époque où elles avaient été introduites dans les campaniles par saint Paulin, en Campanie, au v^e siècle. L'ambition est que campaniste devienne un mot d'usage pour les professionnels, mais puisse également être introduit dans le dictionnaire ! L'émergence de cette identité devrait permettre au Gihec, entre autres, d'obtenir des pouvoirs publics que soit mise en place une filière de formation initiale spécifique qui puisse séduire et accueillir des jeunes, et qui viendra compléter les formations déjà délivrées au sein des entreprises. Elle s'accompagne également d'une réflexion sur la politique qualité qui doit aboutir à la mise en place d'une charte qualité du campaniste en 2005. ■